



# Communiqué

le 09/03/2017

## Première CAP nationale A+ : un pas dans la reconnaissance de la profession !

Le 6 mars, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) accueillait une commission administrative paritaire (CAP) nationale au caractère exceptionnel. En effet, il s'agissait de la première CAP traitant des emplois fonctionnels avec deux volets : d'une part les dossiers de détachements des directeurs et adjoints sur leurs postes fonctionnels et d'autre part la constitution du nouveau cadre d'emploi « de conception et de direction ». Que faut-il souligner à l'issue de cette réunion de l'instance paritaire ?

Pour les postes de directeur départemental et d'adjoint, 137 dossiers complets sur les 194 postes potentiels sont parvenus à la DGSCGC. La majorité ne pose pas de question. Toutefois, quelques cas particuliers appellent notre attention, notamment lorsque les autorités d'emploi (Préfet et PCASDIS) ne sont pas favorables au maintien de l'équipe dirigeante en place. Les autres dossiers seront présentés le 16 juin, lors de la CAP nationale A et B.

Quant au nouveau cadre d'emploi « de conception et de direction », il faut noter que les dossiers personnels des cadres concernés ont été présentés, en application des mesures pérennes ou transitoires. Le SNSPP-PATS-FO souligne la reconnaissance de notre profession par la nomination de 40 contrôleurs généraux, tant à l'état que dans les départements. La fonction de directeur est enfin reconnue à équivalence de la police ou de la gendarmerie, ou des autres postes d'encadrement départementaux. Notons toutefois que le régime indemnitaire n'est pas celui que nous espérons.

En marge, la CAP a également validé le tirage au sort des représentants des personnels aux jurys et concours du SSSM, avec une particularité puisque ce sont les organisations syndicales représentatives qui désignent leurs représentants avec un médecin chef et un cadre infirmier. Le SNSPP-PATS-FO désignera prochainement ses représentants.

Proposer- négociier-contracter